

# La pêche artisanale : histoire, structure, fonctionnement et dynamique

## 2. Embarcations et engins de la pêche artisanale

Stéphane BOUJU et Pierre CHAVANCE

### 1. Introduction

C'est une particularité de la pêche artisanale en général et, nous le verrons, cela se vérifie singulièrement en Guinée : les outils techniques de ce secteur sont très diversifiés. C'est une diversité multiforme qui transparait tant dans les types d'embarcations utilisées et leur mode de construction que dans les engins de pêche mis en œuvre pour capturer les ressources marines.

Divers auteurs ont décrit, à différentes périodes, les outils techniques de la pêche artisanale guinéenne et nous permettent d'en suivre l'évolution. Au début du siècle GRUVEL (1913) et THOMAS (1928) furent les premiers à s'y intéresser, puis plus tard CADENAT (1948), POSTEL (1950), DOLLFUS (1952) et MOAL (1961). Enfin, dans les années récentes, on retiendra MAHY (1989), SALLES (1989), BOUJU (1991, 1994) et CHAVANCE et *al.* (1994).

La diversité des outils techniques est une particularité qui rend les suivis statistiques ou les projets de développement de la pêche artisanale particulièrement difficiles car elle rend impérative la réalisation d'études préalables visant à mieux en comprendre l'organisation et le fonctionnement. On cherchera ainsi dans ce chapitre, à travers l'histoire, les caractéristiques techniques des embarcations et des engins de pêche artisanale guinéenne, à retracer les filiations entre les différentes pratiques et faire un premier pas vers une meilleure compréhension des diverses stratégies d'exploitation du milieu utilisées par les pêcheurs.

## 2. Les embarcations

On rencontre six grands types de pirogues sur le littoral guinéen (figure 1). Les plus simples, les monoxyles, sont construites à partir d'un tronc d'arbre évidé : ce sont les *kourou* et les *gbankeniyi*. Les autres, les pirogues à membrures, sont de construction plus élaborée et disposent d'une quille, de membrures et de bordés ; appartient à cette catégorie les *salan*, les *boaty*, les *yoli*<sup>1</sup> et les *flimbote*.

Figure 1 (voir planches couleur V et VI)  
Les différents types de pirogues utilisées par la pêche artisanale maritime guinéenne. A/ un *kourou* ; B/ un *gbankeniyi*, C/ un *boaty*, D/ un *salan*, E/ un *yoli*, F/ une *flimbote*.

### 2.1. Les kourou

Les *kourou* sont des pirogues monoxyles qui ont toujours provoqué l'admiration des Européens. Ces pirogues, dont la forme et les qualités sont semblables à celles d'un canoë de mer, sont à la fois élégantes et d'une délicate finesse. POSTEL (1950) les compare à de "véritables bijoux".

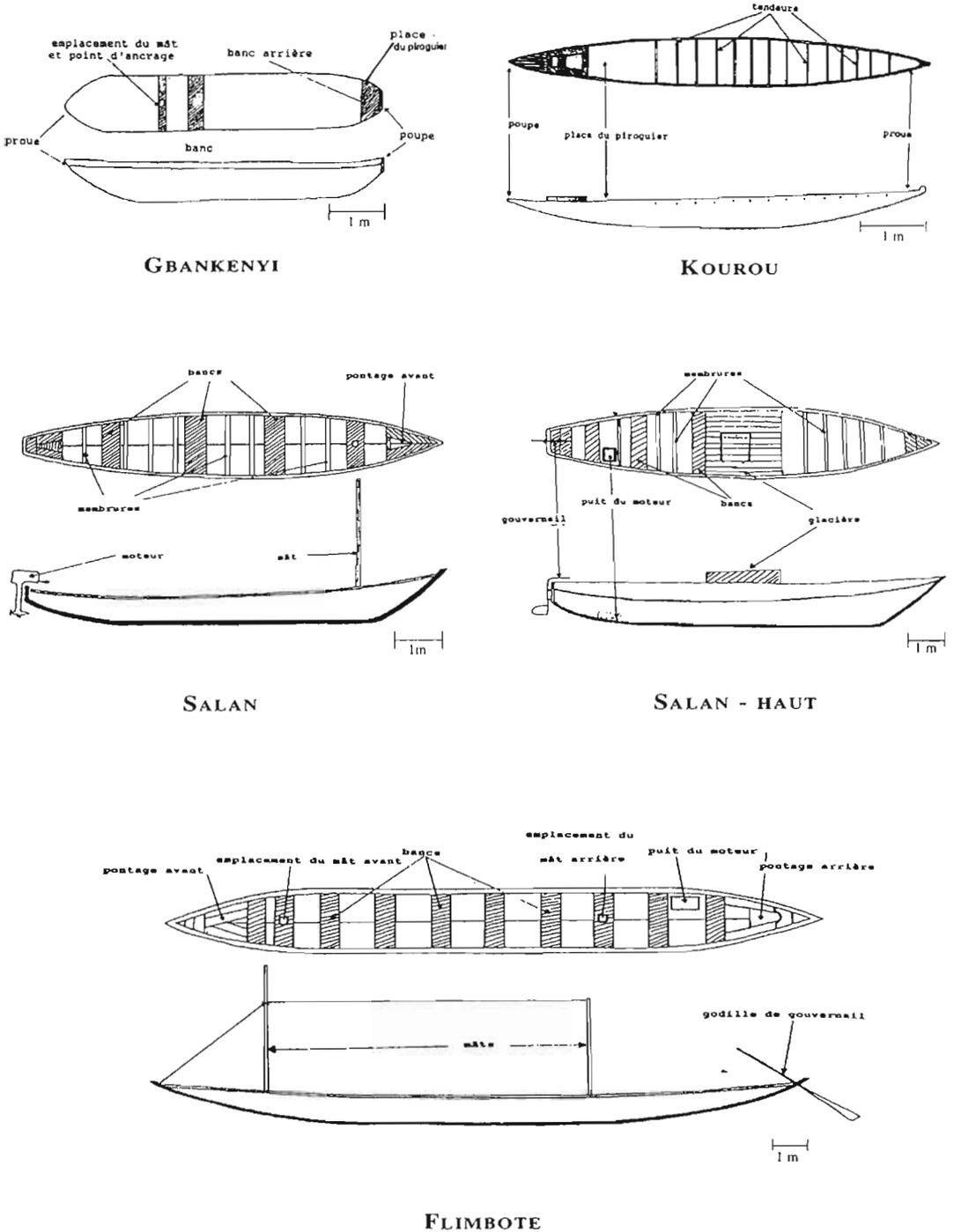
Ces pirogues sont monoplaces ; le pêcheur est assis en tailleur à l'arrière de l'embarcation et s'adosse au coffrage qui pontre la poupe qui s'enfonce dans l'eau lorsque le pagayeur la propulse en force, faisant ainsi déjauger la proue. La très faible épaisseur des parois de la coque (8 à 9 mm) oblige les charpentiers à y adjoindre des baux très fins qui sont ligaturés sur les trois quarts de la longueur à partir de la proue. Les baux ne laissent d'espace libre que pour la place du piroguier et ils renforcent la structure de la pirogue en évitant aux bords de se déformer. Le *kourou* ne pèse pas beaucoup plus de 30 à 40 kg, ce qui permet de le hisser sur les plages au retour de la pêche<sup>2</sup>. Ces pirogues, qui sont recouvertes de coaltar, mesurent entre 4 et 6 m de long et pas plus de 50 cm de large pour 30 cm de creux (figure 2).

Elles sont exclusivement utilisées pour la pêche à la ligne à proximité de l'archipel des îles de Loos ; elles sont propulsées par de courtes pagaies à larges pelles de formes élégantes. Leur allure effilée leur permet d'atteindre des vitesses respectables.

La majorité des *kourou* fut importée à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci par les pêcheurs sherbro sierra léonais qui venaient pêcher autour des îles de Loos. Progressivement, les pêcheurs бага de ces îles ont adopté ces embarcations et continuent de nos jours

1 Les grands *yoli* sénégalais font figure de relative exception à cette classification car bien que disposant d'une quille et de bordés ils ont une base monoxyle. Leur conception élaborée les rapproche cependant plus de la deuxième catégorie.

2 Les pêcheurs installent ensuite les "*kourou*" sur une armature de bois formée de quatre pieds qui les sur-élèvent du sol, ils les couvrent alors de feuilles de palmier afin de le protéger du soleil pour que leur coque ne se fende pas en séchant



FLIMBOTE

Figure 2

Schémas d'un *kourou*, d'un *gbankenyi*, d'un *salan*, d'un *salan haut*, d'une *flimbote*

à les utiliser. Ce n'est que dans l'archipel des îles de Loos (Boum, Fotoba, Koromandian) que l'on peut rencontrer les charpentiers qui les construisent et les pêcheurs qui les utilisent.

En 1992, les *kourou* sont au nombre de 41 et représentent moins de 2% du parc actif (figure 3 et tableau I). La moitié des barques recensées avait alors moins de deux ans indiquant que ce sont des pirogues relativement fragiles qui sont remplacées fréquemment.

Enfin, sur les côtes de Sierra Léone, on rencontre ce type d'embarcation très souvent, notamment au sud de Freetown. Les *kourou* de Guinée sont en quelque sorte un symbole de la domination anglaise des îles et de la prééminence des communautés sierra léonaise qui sont venus y pratiquer la pêche.

Type de barque	Kourou	Gbankényi	Salan	Yoli	Flimbote	Boti	Autre	Total
Nombre de barques	41	710	1402	30	120	2	1	2306
Pourcentage du type	1,8	30,8	60,8	1,3	5,2	0,1	-	100,0
Longueur moyenne(m)	5,6	6,0	9,3	7,3	19,2	8,0	20	8,7
Déviati on standard (m)	1,00	1,20	2,70	3,60	3,50	-	-	3,80
Amplitude (min-max)	3-7	3-12	3-24	3,5-18,5	7,5-25	-	-	3-25
Année de construction moyenne (an, déc)	90,2	89,6	88,5	82,8	87,3	87,5	87	88,7
Médiane (an, déc)	91	90	89	84,5	88	87,5	-	90
Amplitude (min-max)	82-92	70-92	65-92	70-89	72-92	86-89	-	65-92
Nombre de barques motorisées	-	2	963	5	120	-	1	1091
Pourcentage de motorisation	-	0,3	68,7	16,7	100,0	-	100,0	47,3
Puissance moyenne (cv)	-	11	14,5	37	29,2	-	13	16,3
Médiane (cv)	-	-	15	40	25	-	-	15
Déviati on standard (cv)	-	4,2	5,3	6,7	9	-	-	7,5
Amplitude (cv)	-	8-14	4-40	25-40	15-40	-	-	4-40
Type carburant (% essence)	-	100	95,8	100	100	-	-	96%
Nombre de marins moyen	1,0	1,6	3,4	2,5	15,3	5,5	2,0	3,4
Avec moteur	-	1,5	3,8	5,4	15,3	-	2,0	5,1
Sans moteur	1,0	1,6	2,5	1,9	-	5,5	-	1,9

Tableau I

Caractéristiques des différents types de pirogues de la pêche artisanale maritime guinéenne (d'après CHAVANCE et *al.*, 1994).

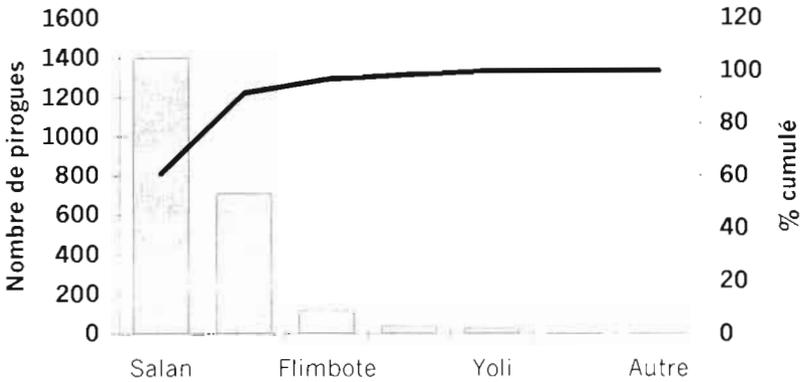


Figure 3  
Importance relative  
des différents types  
de pirogues de pêche  
artisanale maritime  
guinéenne  
(d'après CHAVANCE  
et al., 1994).

## 2.2. Les *gbanken*yi

Les *gbanken*yi sont par excellence les pirogues à tout faire de la Guinée Maritime. On les retrouve tout au long du littoral ainsi que sur les cours d'eau à l'intérieur des terres. Elles sont utilisées autant comme pirogue de transport de personnes ou de marchandises que comme pirogue de pêche. C'est une pirogue monoxyde rustique et massive creusée dans un tronc de fromager (figures 1 et 2). On peut observer ce type de pirogue tout le long des côtes de cette région de l'Afrique de l'ouest, de la Guinée Bissau à la Sierra Léone.

Les pirogues mesurent pour la plupart entre 5 et 7 mètres de longueur pour une largeur de 70 à 90 cm et un creux en moyenne de 50 cm. Une à 3 personnes embarquent sur ces pirogues. Elles sont propulsées le plus souvent à la voile ou bien à l'aide de pagaies qui font toujours partie du "lot de bord" permettant de remédier facilement au calme plat.

En 1992, les *gbanken*yi sont au nombre de 710 et représentent près du tiers du parc piroguier actif (figure 3, tableau I). Ce sont, après les *salan*, les pirogues les plus communément rencontrées sur le littoral. Cinquante pour cent de ces pirogues ont 3 ans et il s'agit par conséquent également d'un parc en renouvellement rapide, ce qui peut s'expliquer par la dégradation rapide du bois de fromager utilisé mais aussi par la relative facilité de construction et leur faible coût d'achat. Le coût d'une telle pirogue est d'environ 100 000 FG en 1989<sup>3</sup> (LOOTVOET et DA VEIGA COUTINHO, 1990).

## 2.3. Les *boaty*

L'historique de cette embarcation qu'est le *boaty* prend son origine en Sierra Léone et plus particulièrement dans la région de Freetown (HENDRIX, 1985).

Visant essentiellement la capture de dorades, beaucoup de pêcheurs à bord des "Benefit boats" se rassemblèrent constituant ainsi des flottilles migrantes exploitant les eaux gui-

3 En 1989, 1 FF = 105 FG

néennes, en particulier autour des îles de Loos. Les guinéens appelaient ces embarcations « sinappers » ou « *boaty*<sup>4</sup> » (« sinappers » était plutôt réservé à la désignation des pêcheurs de dorades), les autorités locales quant à elles les désignaient sous le terme de "cotres". Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les cotres semblaient particulièrement concentrés sur les îles de Loos (GRUVEL, 1913 ; POSTEL, 1950 ; DOLLFUS, 1952), où il existait une importante communauté léonaise restée après la cession de l'archipel par l'Angleterre à la France.

Ces embarcations ont une forme proche de celle des anciennes baleinières (grosses chaloupes) et mesurent entre 7 et 10 m de long pour 2 à 2,50 m de large, le creux varie entre 90 et 100 cm (figure 1, tableau 1). Elles sont relativement larges pour leur longueur contrairement aux pirogues à membrures actuelles. Une petite quille leur permet de naviguer sous voile et elles sont dirigées à l'aide d'un gouvernail. Les *boaty* ne sont jamais pontés. Au premier tiers avant de l'embarcation est fixé un mât d'environ 6 m dont le gréement dérive de la livarde.

Deux bidons de métal font office de four et permettent de fumer les poissons à bord. Postel (1950) donne les dimensions moyennes qu'il avait relevées à l'époque :

- longueur	9 m ;
- largeur au maître bau	2 m ;
- largeur au mât	1,50 m ;
- tirant d'eau	0,60 m ;
- creux	1 m.

En 1992, ce type de pirogue est en voie de disparition. Il n'en existe plus que deux sur le littoral qui opèrent à partir du port de Kamsar dans la préfecture de Boké (tableau 1).

## 2.4. Les yoli

Cette embarcation constitua dans un passé récent l'une des trois principales embarcations de pêche utilisées en Guinée. On distinguera les petits des grands *yoli*.

Du début du siècle jusque dans les années 60, les pêcheurs soussou mais surtout maliens et peul du continent avaient largement adopté ces pirogues d'origine sénégalaise dites "lebou" mais les transformèrent à leur convenance. Il en réduisirent notablement les dimensions, en particulier la taille des éperons qui n'avaient plus lieu d'être en Guinée. En effet, en Guinée, ces embarcations ne dépassent pas 7 m de long pour les plus grandes. Leur largeur varie entre 50 à 80 cm pour un creux de 50 à 80 cm. Ces pirogues transformées, utilisées en Guinée par les pêcheurs nationaux, ne sont jamais motorisées et embarquent en moyenne 2 marins.

Les grands *yoli*, quant à elles, sont des pirogues de pêcheurs migrants sénégalais (Bouju, 1991), leurs dimensions sont très largement supérieures aux embarcations du même type

---

4 Le nom de « *boaty* » est la déformation soussou de « boat »

construites en Guinée et sont toujours motorisées avec des moteurs de puissance importante, 25 et 40 CV, et ont en moyenne 5,4 membres d'équipages (figures 1 et 2).

Les petits *yoli*, de nos jours, sont peu utilisés. En 1992, ils sont au nombre de 30 soit 1% du parc piroguier actif. L'âge moyen de ces barques est le plus élevé de tout le parc puisque la moitié ont plus de 9 ans (figure 3 et tableau 1).

## 2.5. Les *salan*

Le *salan* est le résultat d'une formidable évolution du savoir-faire des charpentiers temne sierra léonais. Il marque une étape importante dans la composition du parc piroguier guinéen. Ces embarcations appelées « sala » en Sierra Leone, « *salan* » en Guinée, étaient surtout utilisées pour le transport puis pour la pêche aux petits poissons pélagiques (ethmalose, sardinelles). Cette embarcation fut importée en Guinée entre les années 30 et 40. Progressivement, elles furent de plus en plus utilisées par les pêcheurs temne migrants.

Ce sont des pirogues à membrures dont les bordés en framiré sont ajustés à l'aide de clous sur des membrures d'iroko ou de lingué elles-mêmes fixées sur la quille constituée d'un ou de deux madriers de palétuvier. Les membrures forment ainsi le squelette de la pirogue que les bordés viennent habiller. Ces pirogues sont pourvues d'un tableau arrière droit relativement étroit sur lequel on fixe éventuellement un moteur (figures 1 et 2).

On peut, en fait, distinguer différents sous types :

- le petit *salan* à voile et à pagaie est équipée d'un mat et d'une voile carrée à livarde. Il mesure entre 3 et 7 m de long, 0,6 à 1 m de large et environ 60 cm de creux. L'équipage dépasse rarement trois hommes.
- le *salan* motorisé lui est équipé d'un moteur de 9 ou 15 CV et mesure entre 6 et 10 m de long pour 1,2 m de large et 80 cm de creux. A son bord, quatre pêcheurs peuvent prendre place.
- le *pampa* est un grand *salan* faisant entre 10 et 18 m de long, 1,9 m de large et environ 1,2 m de creux. Il était originellement utilisé pour le transport de marchandises. Avec la reprise de la pêche à la dorade et aux espèces nobles commercialisables en frais, il fut aménagé pour recevoir une caisse à glace et permettre à quatre hommes d'équipage de passer plusieurs jours en mer.
- le *salan-haut* forme une dernière catégorie et est une évolution du *pampa*. En raison de sa forme générale, il se distingue très nettement des autres *salan*. A partir d'un *pampa* classique, on adjoint deux bordés supplémentaires qui rehaussent très sensiblement l'embarcation lui permettant de moins embarquer en haute mer. Un puits intérieur excentré accueille un moteur hors bord de 25 CV. Le tableau arrière est nettement rehaussé et plus large que sur les *salan*, il est par ailleurs équipé d'un gouvernail. Ce dernier type de *salan* haut est également rencontré et se distingue par une étrave beaucoup plus droite et un tableau arrière plus large et en partie ponté. Ses dimensions moyennes sont de 10 à 18 m pour la longueur, 1,7 à 2,0 m de largeur et 1,1 à 1,3 m de creux. Ces nouvelles embarcations sont l'exemple même d'une appro-

priation et d'une adaptation technique rapide à un type de pêche particulier, la pêche à la dorade à la ligne. Ce sont les Sénégalais du quartier de Bonfi à Conakry qui sont à l'origine de cette innovation dans la construction des *salan*-haut.

En 1992, les *salan*, tous types confondus, sont au nombre de 1402 et représentent 60% du parc actif (figure 3 et tableau 1). La durée de vie de ces embarcations demeure assez courte puisque la moitié ont moins de quatre années d'existence. Le pourcentage de motorisation atteint 69% soit nettement plus que la moyenne nationale qui s'établit à 47%. Les moteurs ont des puissances variées suivant la taille et les types de *salan*, la moyenne se situant à 15 CV. Le nombre de marins embarqués est de 3,4 en moyenne ; il atteint 3,8 sur les pirogues motorisées et 2,5 pour celles qui ne le sont pas. LOOTVOET et DA VEIGA COUTINHO (1990) indiquent un coût de 580 000 FG pour la construction d'un *salan* de 12 m.

## 2.6. Les flimbote

La pirogue *flimbote* fut créée en Sierra Leone par les Temne à la demande des pêcheurs ghanéens qui désiraient renouveler leurs embarcations trop usagées. Cette pirogue allie donc les exigences techniques des pêcheurs ghanéens habitués à travailler à bord des grosses pirogues monoxyles et le savoir-faire des charpentiers temne qui ont une bonne expérience de la construction des embarcations à membrures.

La *flimbote* est généralement nommée "bone to bone" (os sur os) par les pêcheurs temne en référence aux membrures constituant le squelette sur lesquelles viennent se placer les bordés.

Ces pirogues furent importées sur l'ensemble du littoral guinéen entre 1975 et 1980. Les Soussou les nomment plus souvent "flimboty" (qui viendrait de la transformation de l'expression "fishing boat" en "fish boat", de celle de "fish boat" en "fish *boaty*"). Ces noms furent à leur tour transformés par les Européens en *flimbote* et *flimbotine*.

La *flimbote* se distingue des *salan* par sa double étrave qui lui donne une ligne plus fluide et élégante (figures 1 et 2). La plupart des *flimbote* mesurent entre 16 et 23 m pour des largeurs entre 1,8 et 2 m et 1,2 à 1,4 m de profondeur.

Toutes les *flimbote* sont motorisées et ont des moteurs puissants : 25 et 40 CV. Le moteur fut longtemps fixé à l'aide d'une chaise externe, cette disposition étant l'héritage technique de l'architecture des « ghana boat <sup>5</sup> ». Elle permet, d'une part le relevage rapide du moteur lors du passage de la barre et, d'autre part, l'échouage sur la plage. En Guinée, où la barre est absente, le moteur est disposé à l'intérieur de la pirogue, dans un puits interne excentré qui ne traverse pas la quille.

Un long aviron, « tiao » en soussou, est ligaturé à l'aide d'un morceau de filet à l'extrémité de la poupe, il fait office de gouvernail. A l'avant est disposé un mât d'environ 3 à 4 m sur

---

5 Précisons qu'à l'origine ces pirogues sont de type monoxyle et ne permettaient pas la création d'un puits interne pour placer le moteur.

lequel est fixé un assemblage de bois sculpté ou découpé qui personnalise chaque pirogue et est censé être la marque du constructeur. Un second mât, plus petit, est fixé à l'arrière de l'embarcation. Entre les deux mâts, une fine cordelette est tendue et permet aux pêcheurs d'y pendre leurs vêtements et de s'y tenir pour se déplacer d'une extrémité à l'autre.

Le nombre de marins sur ce type d'embarcation est élevé et atteint 15,3 hommes en moyenne (tableau I). En 1992, les *flimbote* sont au nombre de 120 et représentent 5% du parc piroguier actif. Elles sont principalement localisées à Conakry, où le débarcadère de Landréah en abrite 26 à lui seul, et dans la préfecture de Boffa.

Ces pirogues ont une durée de vie plus longue en moyenne que les *salan* et les *gbankenyi* car la moitié d'entre elles ont plus de cinq ans. Le coût de ces pirogues est un des plus élevés en Guinée : 1 000 000 FG en 1989.

## 2.7. La charpenterie de marine, un secteur à la fois dynamique et en expansion

En Guinée et tout particulièrement à Conakry, le métier de charpentier de marine est, de nos jours, le quasi-monopole des Sierra Léonais (LOOTVOET et DA VEIGA COUTINHO, 1990). Cependant la déclaration de la nationalité léonaise se réfère plus, dans ce cas, à une valorisation des qualités qui sont reconnues à cette communauté, du fait de leur tradition professionnelle, plutôt qu'à une réelle appartenance nationale. Plus encore que la nationalité, la référence à l'ethnie temne est pour cette profession fortement valorisée.

Il reste évident que le secteur de la charpenterie marine fut très fortement influencé par les ressortissants de l'ancienne colonie anglaise soit parce qu'ils s'installèrent en Guinée pour pratiquer leur activité soit parce qu'ils formèrent des apprentis guinéens qui s'installèrent ensuite à leur compte. Cette forte influence tenait au début du siècle à l'importante flottille de cotres qui fréquentait la zone entre Freetown et les îles de Loos.

Le commerce de traite et son développement au XVIIIème siècle en Afrique de l'Ouest créa des besoins accrus en transport et communication maritimes, induisant une forte demande en main d'œuvre spécialisée dans les métiers de la mer. En Sierra Léone s'établirent, dès 1825, des sociétés d'Africains libérés, « les Benefit Boat Societies », spécialisées dans la construction de navires en planches fixées sur des membrures. Des navires, appelés « Benefit boats » (HENDRIX, 1983, 1985), et inspirés des schooner utilisés par les pilotes de Freetown, furent conçus par ces créoles qui en furent aussi les utilisateurs privilégiés pour la pêche à la dorade et le trafic de marchandises entre la Guinée et la Sierra Leone (voir les *boaty*).

Progressivement, l'augmentation des parcs piroguiers, l'intensification de l'activité et la pénurie des grands arbres obligèrent les charpentiers de marine à s'adapter à la demande et à transformer leurs habitudes. Ces transformations sont à l'origine de nouveaux types d'embarcation. Les techniques de construction utilisées s'inspirent alors fortement de celles

des européens et reproduisent notamment les techniques déjà employées par les créoles pour la construction des *boaty*. En revanche la silhouette générale de l'embarcation rappelle très nettement les pirogues par ses proportions (rapport longueur/largeur).

Si la construction et la réparation des pirogues à membrures sont le fait de charpentiers professionnels spécialisés dont c'est l'activité exclusive, la construction et la réparation des embarcations monoxyles sont des activités maîtrisées par les pêcheurs qui ne s'y livrent qu'occasionnellement <sup>6</sup>. Les charpentiers utilisent leurs propres règles de détermination de la qualité et des proportions de l'embarcation selon les informations qu'ils recueillent sur l'utilisation prévue de la future embarcation. La motorisation et le type d'engin embarqué déterminent presque, à eux seuls, les caractéristiques de la pirogue.

Pour la construction des embarcations de petites et moyennes dimensions, le chantier est toujours situé dans la concession du client. Pour les plus grandes, par manque de place ou simplement pour la commodité de la future mise à l'eau, le client est parfois obligé d'installer le chantier sur les lieux de débarquement. Cependant, cette solution est loin d'avoir leur préférence. La pièce maîtresse de l'embarcation à membrures est la quille parfois composée de plusieurs madriers mis bout à bout. Les pièces nécessitant des bois durs (acajou, iroko, lingué, palétuviers, néré, etc.), comme la quille et les membrures, exigent que le charpentier se déplace hors de la ville afin de gagner la localité où il choisit les arbres sur pied.

Si les embarcations sont en général considérées comme bonnes par les experts, elles n'ont pas toutes les mêmes qualités de construction et laissent place à des améliorations futures. Ainsi JOBIN (1991) signale les défauts techniques suivants :

- des inégalités très marquées dans la construction de la coque (quille hors centre, flancs asymétriques) ;
- une quille souvent sous dimensionnée ;
- des abouts de bordés tous alignés les uns à côté des autres sur la même membrure coïncidant parfois avec un about de quille fragilisant ainsi exagérément la structure ;
- des planches en général trop larges rendant, avec le séchage progressif du bois, le calfatage de plus en plus difficile et les fuites d'eau inexorables ;
- enfin, piètre qualité des membrures obtenues à partir de branches naturellement courbes et fendues longitudinalement en deux pour obtenir la paire.

Les charpentiers seraient cependant unanimes pour affirmer qu'ils peuvent construire des embarcations plus solides dès lors que les pêcheurs mettent à leur disposition des matériaux plus nobles et qu'ils sont prêts à payer la main d'œuvre pour un travail plus long et plus soigné.

---

<sup>6</sup> Il faut malgré tout nuancer ce propos pour ce qui est de la construction des *kourou* qui nécessite un savoir-faire particulier.

### 3. Les engins de pêche

La description des engins de capture qui suit repose sur la classification et la terminologie établies par NEDELEC (1982).

Les noms locaux utilisés pour nommer les engins de pêche ne sont pas suffisamment discriminants et ont dû être abandonnés pour la description des engins et la mise en place du suivi statistique du secteur (voir CHAVANCE et *al.*, 1994, pour discussion). En effet, des engins de différentes natures peuvent être nommés de la même façon et un type d'engin peut porter différents noms suivant que le pêcheur fait référence à son espèce cible ou au type de filet. Par exemple, « bonga yèlè » qui signifie « filet à ethmalose » et « founfounyi » qui signifie « filet jeté à la manière du semeur » peuvent qualifier le même type d'engin. Nous associerons cependant, à titre d'information, un nom vernaculaire fréquemment usité aux descriptions qui suivent.

En Guinée, les pêcheurs expriment le maillage en doigt qui correspond au nombre de doigts pouvant, serrés les uns contre les autres sur le même plan, s'insérer dans la maille. Un doigt équivaut ici à environ 10 mm de côté de maille et 20 mm de maille étirée <sup>7</sup>.

#### 3.1. Les filets maillants dérivants

##### 3.1.1. Le filet maillant dérivant à ethmalose ou founfounyi

Le founfounyi est un filet maillant dérivant introduit par les Sierra Léonais Temne au début du siècle. Il sert à capturer essentiellement des petits pélagiques (figure 4). C'est un filet plutôt monospécifique car l'espèce cible est le bonga (ethmalose) mais d'autres espèces notamment les otolithes peuvent être capturés accessoirement (voir chapitre 3.3.4).

Ce filet est l'engin de pêche le plus commun sur le littoral guinéen, 27% des embarcations l'utilisent à titre principal en 1992 (figure 5). Il fait partie de la panoplie technique des pêcheurs depuis les villages baga des îles Tristao au Nord jusqu'aux villages de la frontière sud avec la Sierra Léone.

Ce filet a une longueur courante de 400 à 800 m, une chute d'environ 6 m et un maillage moyen de 50 à 80 mm, mailles étirées (tableau II). Si la longueur du filet dépend de la taille de l'embarcation et des moyens financiers de l'armateur, on note que la longueur et la chute de ces filets semblent avoir doublé depuis les descriptions de POSTEL (1950) et DOLLFUS (1952) dans les années 1950.

Ces engins sont embarqués sur les pirogues monoxyles *gbankenji*, les petits *yoli*, les *salan* à voile et les petits *salan* à moteur. Le coût d'un filet maillant dérivant est de l'ordre de 300 à 400 000 FG <sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Signalons que pour les filets à très grandes mailles dépassant les cinq doigts comme les filets à requins, nous avons rencontré des pêcheurs, sur les îles Katchek, mesurant la maille après pliage de celle-ci en deux réduisant ainsi de moitié le vide maille et permettant ainsi toujours sa mesure avec les doigts de la main.

<sup>8</sup> En 1992, 1 FF = 160 FG

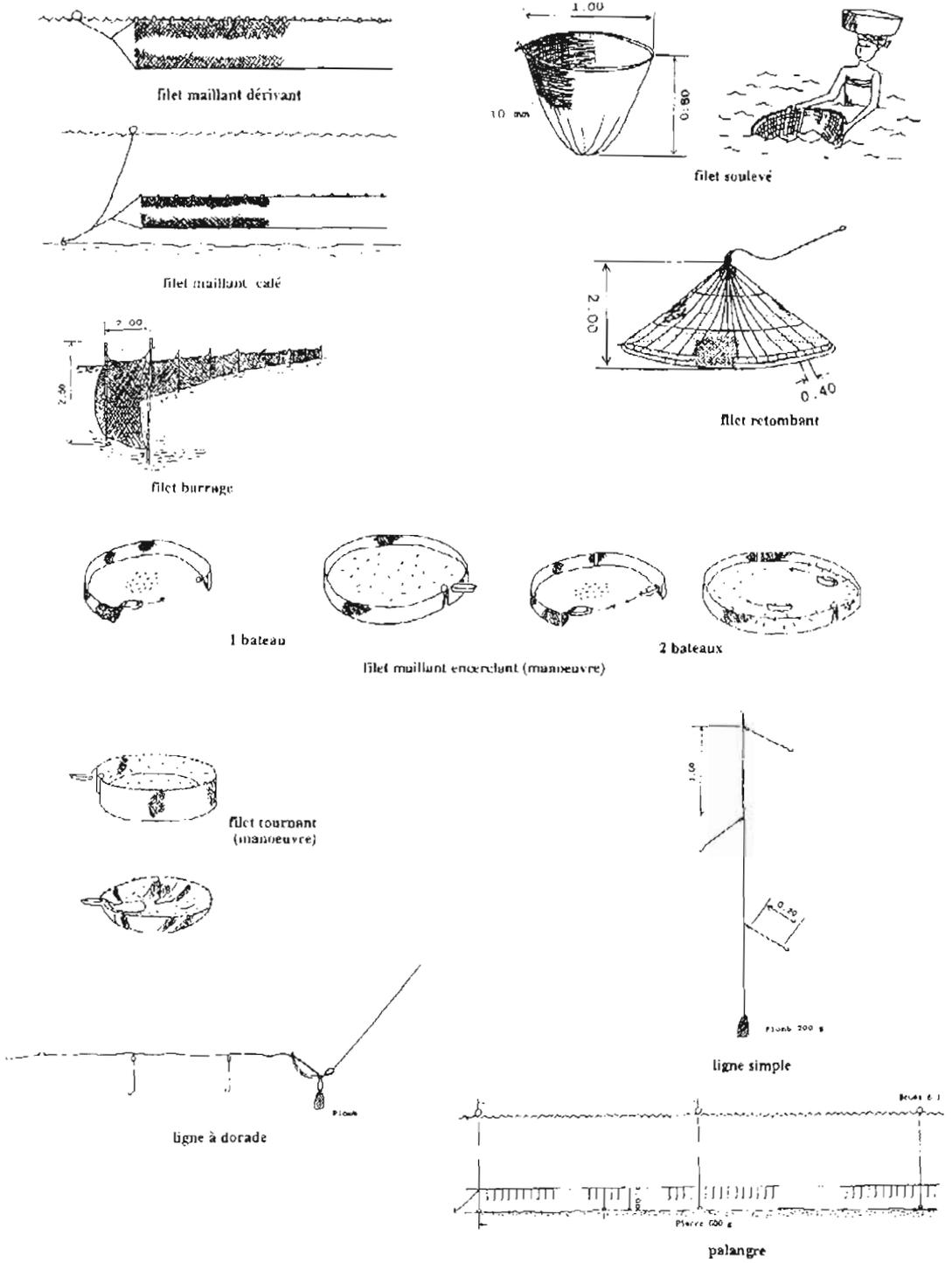
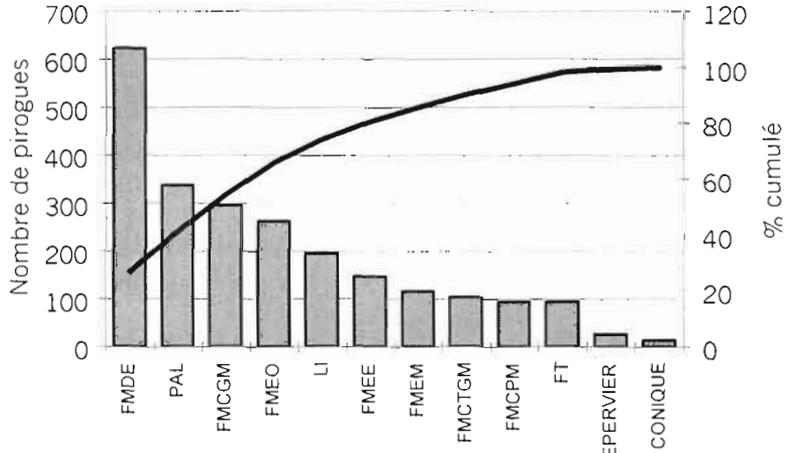


Figure 4  
Les différents types d'engins de pêche artisanale maritime utilisés en Guinée.

Figure 5  
Importance relative  
des types d'engins de  
pêche principale de la  
pêche artisanale ma-  
ritime guinéenne.



FMDE, filet maillant dérivant à ethmalose ; PAL, palangre ; FMCGM, filet maillant calé à grandes mailles ; FMEO, filet maillant encerclant à otolithes ; LI, ligne ; FMEE, filet maillant encerclant à ethmalose ; FMEM, filet maillant encerclant à mulot ; FMCTGM, filet maillant calé à très grandes mailles, FMCPM, filet maillant calé à petites mailles ; FT, filet tournant (d'après CHAVANCE et *al.*, 1994).

### 3.1.2. Le filet maillant dérivant à espèces démersales, ou yolal

Ce filet est originaire du Sénégal. En Guinée, il n'est utilisé que par les Sénégalais. Les maillages observés sont de 80 à 100 mm de mailles étirées. Au Sénégal, il mesure de 100 m (SECK, 1980) jusqu'à 300 m de long. Il était anciennement lesté de pierres. En Guinée, les unités de pêche sur lesquelles embarquent les migrants sénégalais qui s'installaient jusqu'en 1990 à Sakama et Dobiré<sup>9</sup> et celles du campement de Katchek, utilisaient des filets d'une longueur moyenne de 900 m et de 5 m de chute (on voit ici la grande différence de longueur avec ceux décrits plus haut). A Sakama et Dobiré, les poids sont constitués de petites briques espacées les unes des autres d'environ 8 m sur la ralingue inférieure. Les flotteurs de polyester ne sont pas circulaires mais ont la forme d'un quart de melon. De grosses bouées tous les 25 m signalent le filet en surface et le maintiennent en place. En effet, le yolal n'est pas utilisé comme un filet en surface mais flotte en pleine eau à environ 2 m de la surface. Les captures observées (BOUJU, 1991) se composaient de grosses espèces, estuariennes comme maritimes<sup>10</sup>, la taille des espèces impliquant que les proies sont tout autant retenues par la maille que par enmêlement.

En raison de son utilisation, de ses caractéristiques et des espèces capturées, le yolal se rapproche beaucoup des filets maillants calés ou « légotine » ; CHAVANCE et *al.* (1994) les ont d'ailleurs classés dans la catégorie des filets maillants calés à grandes mailles (tableau II)

<sup>9</sup> Ces deux villages se situent dans l'enchevêtrement d'îles couvertes de mangroves de l'estuaire de la Fataala dans la préfecture de Boffa.

<sup>10</sup> Requins de taille moyenne (1,5 m à 3 m), requins marteau (0,9 à 3,3 m), grandes raies guitares, raies pastenagues, gros mâchoirons (*Arius spp.*), carangues, otolithes, barracudas, capitaines.

N°	CATEGORIE	NOM DE LA CATEGORIE	ESPECES-CIBLES	MAILLAGE (1) (ME MM)	CHUTE (M)	LONGUEUR (M)	NOM LOCAL	ORIGINE	SIGNIFICATION
1	FMDE	Filet maillant dérivant à ethmalose	Ethmalose et otolithes	50-80	4-7	100-1000	Foun-founyi	soussou	filet jeté à la manière du semeur
2	FMCpm	Filet maillant calé à petites mailles	Mulets, otolithes, capitaines, mâchoirons	20-50	1-4	100-500	Séki yèlè	soussou	filet à mulet
3	FMCgm	Filet maillant calé à grandes mailles	Otolithes, mâchoirons, capitaines, barracudas	80-110	4-7	200-1000	Légotine	anglo-créole	filet qui barre la route
4	FMCtgm	Filet maillant calé à très grandes mailles	Otolithes, mâchoirons, capitaines, raies/requins	120-410	4-7	200-1000	Légotine	anglo-créole	filet qui barre la route
5	FMEM	Filet maillant encerclant à mulet	Mulet, otolithes, capitaines	40-50	4-9	100-800	Gboya/séki yèlè	temne/soussou	filet que l'on hisse/ filet à mulet
6	FMEE	Filet maillant encerclant à ethmalose	Ethmalose, otolithes, mâchoirons	60-65	9-20	300-1300	Gboya/Fanty	temne/ghanéen	filet que l'on hisse/nom d'une ethnie
7	FMEO	Filet maillant encerclant à otolithe	Otolithes, mâchoirons, ethmaloses, capitaines	60-80	7-9	300-1300	Gboya	temne	filet que l'on hisse
8	FT	Filet tournant	Ethmalose, sardine, otolithes	40-50	20-50	400-1200	Reggae	temne	filet qui entoure
9	LI	Ligne	Diverses espèces démersales	1-5 hameçons	-	-	Ben-dounyi	soussou	engin sur lequel on tire
10	PA	Palangre	Diverses espèces démersales	100-1200 hameçons	-	1000-2000	Dalban	ghanéen	piège à gibier
9	SP	Senne de plage	Espèces variées, juvéniles	?	2/6	200/800	Popo yèlè	soussou	filet qui pêche beaucoup, qui ramasse tout
12	FMF	Filet maillant fixe	Espèces démersales	80	1,5	60	Bamba yèlè	soussou	filet planté
13	FB	Filet barrage	Mâchoirons, otolithes	50	6	24	Saa yèlè	soussou	filet posé
14	FSR	Filet soulevé	Crevettes, poissons juvéniles	10	-	d=1-1,3	Tete yèlè	soussou	filet soulevé
15	FSR	Filet retombant	Juvéniles de poissons	25-45	-	d=3-5	Kassinete	anglo-créole	filet à grande force de préhension

(1) Il s'agit du maillage étiré, exprimé en doigt et multiplié par 20 mm.

Tableau II

Principales caractéristiques des engins de pêche utilisés en Guinée, complété d'après SALES (1989) et CHAVANCE et *al.* (1994).

## 3.2. Les filets maillants encerclants (figure 4)

### 3.2.1. Le filet maillant encerclant à mullet ou seki yèlè

Le séki yèlè (en soussou : « mullet filet »), spécialisé dans la capture des mullets, mesure le plus souvent entre 400 et 700 m de long et sa chute est d'environ 6 m pour un maillage de 40 à 50 mm, mailles étirées. Ce filet d'encerclement en surface demande un repérage visuel préalable à son lancer (pêche diurne ou par nuit très claire). Ce filet est de diffusion restreinte sur le littoral (116 ont été dénombrés en 1992, figure 5). On le rencontre surtout dans les préfectures de Conakry, Forécariah et Dubréka où il est le plus souvent embarqué sur les petits *salan* motorisés, manœuvrés par un équipage de 3 personnes.

### 3.2.2. Le filet maillant encerclant à ethmalose ou fanty

Ce filet parfois nommé fanty, en référence à l'ethnie ghanéenne fante, trouve son origine probable, mais non certaine, dans le filet "aly" des ghanéens qui l'importèrent en Sierra Leone. Les Léonais et les Ghanéens vinrent ensuite pêcher avec cet engin en Guinée.

Les mailles étirées de ce filet sont de 60 à 65 mm, la longueur la plus fréquente varie entre 600 et 1000 m mais atteint parfois 1400 m. La chute varie entre 9 et 20 m (tableau II).

A Kaback, dans la préfecture de Forécariah, il peut être employé pour désigner soit une famille d'engins, soit un type particulier de filets ; les pêcheurs précisent alors ensuite qu'ils utilisent un filet "six fada" ou "twelve fada" <sup>11</sup>. Dans cette préfecture, cet engin est souvent mis en œuvre conjointement par deux pirogues embarquant chacune son engin, permettant ainsi un encerclement plus efficace des bancs (SALLES, 1989 ; figure 4).

Cet engin est mis en œuvre sur de grands *salan* motorisés et des *flimbote*. Il vise essentiellement l'ethmalose mais capture accessoirement des otolithes et des mâchoirons. On en a dénombré 147 en 1992 sur l'ensemble du littoral. Un filet de ce type revient à l'achat entre 800 et 1 400 000 FG.

### 3.2.3. Le filet maillant encerclant à otolithe ou gboya

Ce filet est utilisé pour la capture de petites espèces démersales, otolithes, capitaines, mais aussi l'ethmalose (voir chapitre 3.3.4). Il mesure entre 300 et 1300 m de long pour une chute de 7 à 9 m, le maillage le plus fréquent est de 60 et 70 mm, mailles étirées (des nappes de maillages différents peuvent coexister sur le même filet), et possède deux ralingues latérales (tableau II).

Ce filet encerclant, utilisé principalement de jour, ne demande pas de repérage préalable du banc de poisson mais s'appuie, pour son déploiement, sur la connaissance de zones de pêche favorables ; il peut donc être aussi utilisé durant les nuits claires (figure 4).

---

<sup>11</sup> « six fada » = six brasses soit près de 12 m.

Ce filet est assez courant puisque l'on en a dénombré 263 en 1992 (figure 5). Il est presque exclusivement utilisé par un équipage de 3 ou 4 hommes à bord des petits *salan* motorisés. Ce filet coûte entre 100 et 250 000 FG.

DOLLFUS (1952) est le seul auteur à mentionner ce type de filet au milieu de ce siècle dont il dit qu'il est l'apanage des pêcheurs bozo. Si les caractéristiques qu'il rapporte (chute, maille, mise en œuvre) laissent à penser qu'il s'agit bien du même type d'engin, en revanche la longueur moyenne a considérablement changé. L'auteur mentionne en effet des filets d'une quarantaine de mètres de long seulement <sup>12</sup>.

### 3.3. Les filets maillants calés (figure 4)

Très appréciés de par la qualité commerciale des espèces capturées, les filets maillants calés utilisés en Guinée présentent des caractéristiques variées et peu stables. Les longueurs et les chutes de ces engins dépendent en effet de l'habitat (profondeur, substrat) dans lequel l'engin est utilisé et des moyens financiers dont dispose l'armateur. Il est donc particulièrement difficile d'en faire une typologie. Le maillage semble être la caractéristique la plus discriminante et nous permet de distinguer trois types d'engins calés visant trois types d'espèces cibles ou trois gammes de taille différentes. Le coût approximatif d'un tel engin varie entre 650 et 950 000 FG.

#### 3.3.1. Le filet maillant calé à petites mailles ou seki yèlè

Le seki yèlè est un filet calé qui se caractérise par ses petites mailles de 20 à 50 mm, mailles étirées. Sa longueur est également faible entre 100 et 500 m pour une chute de 1 à 4 m (tableau II). Il est mis en œuvre principalement par des pirogues *gbankenyi* et des petits *salan* non motorisés aux équipages réduits.

Cet engin vise essentiellement les mullets mais capture également des otolithes, des capitaines et des mâchoirons (voir chapitre 3.3.4).

Peu fréquents (94 en 1992) mais présents sur l'ensemble du littoral (figure 5), ces filets sont rencontrés surtout dans la préfecture de Dubréka et à Conakry.

#### 3.3.2. Le filet maillant calé à grandes mailles ou légotine

Destiné aux espèces démersales comme les otolithes, les mâchoirons, les capitaines et les barracudas (voir chapitre 3.3.4), ce filet mesure entre 200 et 1000 m pour 4 à 7 m de chute (tableau II). Les mailles sont de l'ordre de 80 à 110 mm (mailles étirées).

Il est utilisé dans les zones peu profondes (7 à 12 m). Il peut parfois être utilisé comme filet dérivant (voir le filet yolal). Lorsqu'il est ancré sur le fond, les pêcheurs le laissent du-

12 « La pêche au filet tournant est un des apanages des Bozos. L'époque de son meilleur rendement se place de décembre à avril et elle est liée à l'arrivée des bancs de « soso » et des « capitaines » autour des récifs latéritiques de Conakry. C'est une pêche courte de 3 ou 4 heures au maximum, faite avec un filet d'une quarantaine de mètres de long, de trois mètres de tombant, à mailles de 50 à 60 mm et qui est fortement plombé. Son produit est surtout destiné aux Européens. » DOLLFUS, 1952, p. 33.

rant environ 24 h dans l'eau ; au-delà de cette durée, le poisson commence à se décomposer ou est mangé par des prédateurs.

Troisième engin par son importance (296 en 1992, figure 5), ils sont surtout utilisés à bord de petites et moyennes embarcations, telles les *gbankeniyi*, les petits *salan* à voile et les *salan* motorisés de petite et moyenne dimensions.

### 3.3.3. Le filet maillant calé à très grandes mailles ou légotine

Ce filet cible les plus gros individus et les espèces démersales de grande taille, otolithes, mâchoirons, capitaines, raies et requins, barracudas (voir chapitre 3.3.4).

Il dispose d'un grand maillage entre 120 et 410 mm, mailles étirées, et d'une chute de 4 à 7 m. Sa longueur est très variable et varie entre 200 et 1000 m (tableau II).

En 1992, ces filets sont au nombre de 103 et se rencontrent principalement dans les préfectures du Nord (Boké et Boffa) et à Conakry (figure 5).

### 3.3.4. Les filets maillants fixes et barrages (figure 4)

Ces filets dénommés localement « *bombomah* » sont parmi les plus anciens filets utilisés par les pêcheurs guinéens. Ils sont disposés perpendiculairement au sens du courant (filets fixes), soit en bordure du rivage (filet fixes), soit en travers des fleuves et des bras de mer (filets barrages). Le dispositif se compose de nappes de filets de maillages différents selon les espèces et la taille des individus recherchés (petites ou grandes espèces démersales côtières, juvéniles ou adultes). Les nappes sont montées sur des perches qui sont plantées dans le sol. Ces filets appartiennent généralement à des agriculteurs pêcheurs qui les placent alors pour plusieurs jours au même endroit. Les prises sont démaillées du filet lorsque celui-ci découvre à marée basse. L'engin est laissé en place jusqu'à ce qu'il nécessite des réparations importantes, dans ce cas, il est roulé sur ses perches pour être ramené au village.

Le principe de pêche de ces filets est d'utiliser le courant des cours d'eau ou des marées pour capturer le poisson qui est amené contre le filet. Dans le cas des filets fixes utilisés sur le rivage, les nappes de filet doivent être remontées sur leur support de bois à marée montante puis remises en place à l'étal de pleine mer ou au début de la descendante afin de capturer le poisson qui retourne vers le large en suivant le flux de la marée.

Des filets semblables ont été mentionnés par les premiers observateurs des techniques de pêche guinéenne. Ils étaient alors qualifiés de filets très productifs en raison de la force amplitude du marnage. Ainsi, GRUVEL (1913), THOMAS (1928), CADENAT (1948) mentionnaient des filets « *massaronghi* », « *saa yèlè* », « *bamba yèlè* » tout au long des côtes.

Le déploiement de ces filets ne nécessite pas toujours d'embarcation. Parfois ces engins sont malgré tout transportés sur les lieux d'installations en pirogue *gbankeniyi*, les pêcheurs les installent ensuite à pied.

Ces engins n'ont pu être correctement dénombrés en 1989 et 1992 lors des opérations de recensement. Leur importance réelle reste méconnue.

### 3.4. Les filets tournants

#### 3.4.1. Le filet tournant ou reggae

Le filet reggae est d'introduction récente. Il est apparu à la fin des années 80 en Guinée et a alors remplacé, en partie, les filets maillants encerclants ciblant l'éthmalose dont il est issu.

Le maillage du reggae est un des plus faibles rencontrés en Guinée et varie entre 40 et 50 mm avec certaines parties atteignant cependant 60 mm. La particularité du reggae est sa chute, toujours élevée, qui se situe entre 20 et 50 m. La longueur est de 400 à 1200 m (tableau II). En fait, longueur et chute dépendent des lieux investis par les pêcheurs d'une part, des moyens financiers et de la taille de l'embarcation d'autre part. Ainsi les *flimbote*, qui sont toutes pratiquement équipées de cet engin, embarquent des filets de tailles sensiblement différentes selon leurs dimensions. Les petites *flimbote*, entre 10 et 14 m de longueur, embarquent des filets dont la longueur n'excède pas 600 à 800 m pour des chutes de 20 à 25 m ; les grandes *flimbote*, entre 18 et 22 m de longueur, embarquant des filets de 800 à 1 200 m pour des chutes entre 30 et 45 m. De la même façon, la taille de l'équipage (entre 15 et 25 pêcheurs) dépend de la longueur du filet et de la pirogue.

Le reggae est un filet manœuvré de jour uniquement comme une senne (figure 4) mais il s'en différencie par le fait qu'il n'est pas équipé de coulisse. BOUJU (1991, p. 117) remarque à ce propos : *"En effet, en raison de la faible profondeur des eaux côtières (10 % de la surface du plateau continental guinéen est située à une profondeur inférieure à 15 mètres et cela jusqu'à 15 milles des côtes) et de la chute de ces filets (qui est de 40 à 42 m), la ralingue plombée repose toujours sur le fond et la capacité de fermeture de la poche est moins cruciale que pour les sennes pêchant en pleine eau"*. Par ailleurs aux dires des pêcheurs, les coulisses se bloqueraient en Guinée, en raison des substrats vaseux ou sablo-vaseux qui caractérisent les fonds exploités par ces unités de pêche.

Cet engin cible essentiellement les petits pélagiques, notamment l'éthmalose et les sardinelles (voir chapitre 3.3.4). Cependant, du fait de sa grande chute, il pêche des quantités non négligeables d'otolithes.

Le filet reggae se distingue des autres modèles de filets tournants qui sont censés ne pas être maillants, par la particularité de mailler le poisson dans la partie qui est remontée la première à bord. Cette partie du filet est équipée d'un maillage plus large car l'utilisation des larges mailles permet d'obtenir un filet plus grand à un moindre coût. De plus, ces "grandes" mailles ont aussi la faculté de chuter plus rapidement au fond de l'eau lors de la mise à l'eau du filet, ce qui a un effet positif sur la réussite de la manœuvre en accélérant l'encercllement du banc. Par ailleurs, étant la première remontée à bord en même temps que l'ensemble de la ralingue à plombs, elle offre une moindre résistance à la traction et

accélère l'exécution de la première phase de la remontée du filet qui consiste à envelopper le banc. Ces nappes, de natures différentes, sont distinguées par les pêcheurs qui nomment la partie équipée d'un petit maillage (50 mm mailles étirées) "bonga séri" (appellation vernaculaire des sardinelles) et celle équipée du plus grand maille (60 mm mailles étirées) "bonga" (appellation en soussou de l'ethmalose).

En 1992, on dénombrait une petite centaine de ces filets actifs en Guinée (figure 5). On les rencontre surtout à Conakry et dans la préfecture de Boffa. Le coût d'un filet reggae se situe entre 1 700 et 1 900 000 FG.

### 3.5. La senne

#### 3.5.1. La senne de plage ou popo yèlè

La senne de plage fut importée par les Européens au XVII<sup>ème</sup> siècle sur les côtes sénégalaises (CHAUVEAU, 1982). En Guinée, un seul filet peut être classé dans cette catégorie, c'est la senne de plage "popo yèlè". Il est impossible de dire si ce nom fait référence ou non aux pêcheurs popo du Nigeria. SALLES (1989), quant à elle, traduit ce vocable par "filet qui pêche beaucoup, qui ramasse tout", cette traduction n'a pas été confirmée.

Le nombre de sennes de plage utilisées en Guinée ne doit pas dépasser une dizaine. Elles étaient surtout employées sur les plages des îles de Loos par les pêcheurs maliens dans les années cinquante.

Ces filets ont des longueurs très variables allant de la petite senne de 200 m de long (2 m de chute, maille de 50 mm étirée) à la grande senne de 800 m de long (6 m de chute, maille de 30 mm étirée). Les deux engins observés n'avaient pas de poche. Les sennes de plage sont utilisées sur les rivages sableux ou sablo-vaseux. Ce type de rivage est très rare en Guinée car cette côte de mangrove se distingue par des vasières ou des socles de latérite sur lesquels ce filet n'est pas utilisable. Ceci explique certainement la rareté de l'utilisation de ces engins sans parler de la difficulté à organiser sa mise en œuvre.

### 3.6. Les filets soulevés ou retombants

#### 3.6.1. Le filet soulevé ou tètè yèlè

"Tètè yèlè" en soussou, "yalan y tètèno y'alop" en baga, ce filet couramment utilisé par les femmes guinéennes en mer, en eau saumâtre ou en rivière, est un petit filet monté sur une armature de bois circulaire (figure 4). Les mailles sont très petites (10 mm) et permettent de filtrer l'eau en avançant à pied et en poussant le filet devant soi tout en le relevant très souvent. Le diamètre du cercle de bois est d'environ 1 m et la profondeur du cône du filet ne dépasse pas 1 m (tableau II). Certains de ces filets sont utilisés à Kaporo par les hommes à bord de *gbankenji* pour pêcher les crevettes qui servent d'appât pour la pêche à la ligne. La dimension de ces filets est alors sensiblement plus grande (1,40 m de diamètre pour presque 2 m de profondeur). Ces filets sont fabriqués par les femmes, les jeunes hommes

célibataires ou par des Temne qui les vendent sur les marchés. Des crevettes (*Nematopalaemon hastatus*) sont notamment capturées par les femmes de la côte qui en agrémentent la "sauce" du soir, ou qu'elles font sécher et cuire pour les vendre localement.

### 3.6.2. Le filet retombant, l'épervier ou kassi nété

Il est probable que l'épervier fut importé en Guinée par des pêcheurs sierra léonais, mais MOAL (1961) pense que ce sont les sénégalais qui l'on introduit en Guinée, ce qui paraît étonnant vu le nom anglais déformé (« cast net ») sous lequel les populations locales désignent cet engin. DOLLFUS (1952) rapporte que ce sont les Ouolof qui utilisaient cette technique à Conakry au milieu de ce siècle<sup>13</sup>. Quoi qu'il en soit des pêcheurs qui l'ont importé en Guinée, l'épervier est arrivé en Guinée au début du siècle dernier par l'intermédiaire de pêcheurs migrants étrangers. Les guinéens l'adoptèrent rapidement dans la version pêche à pied.

L'épervier est un filet conique retombant (figure 4) dont le diamètre varie de 3 à 5 m et dont les mailles étirées mesurent de 25 à 45 mm (tableau II). Certains éperviers sont munis d'un anneau central à travers lequel coulisent des fils attachés à la ralingue plombée. Ce filet peut être utilisé à tout moment de la journée ; le crépuscule semble malgré tout avoir la préférence des pêcheurs à pied (cette pêche dépend aussi beaucoup de la marée).

## 3.7. Les lignes et les palangres

### 3.7.1. La ligne ou bendounyi

Toutes les lignes, "bendounyi" en soussou sont en mono-filament, la qualité du fil varie de 600 tex pour les lignes à dorade à 490 tex pour les lignes à barracuda (SALLES, 1989). Comme appât, les pêcheurs préfèrent la crevette ou l'encornet, mais l'encornet est rare et cher et les crevettes sont chères et fragiles. Aussi les pêcheurs à la ligne se retournent-ils vers le "bonga", l'éthmalose, et les "bonga seri", les sardinelles, pour constituer les appâts. Les espèces ciblées sont les dorades, les mérus, les mâchoirons et les otolithes (voir chapitre 3.3.4).

Les lignes à dorades portent entre trois et quatre avançons équipés d'hameçons de petites tailles (n° 9 à 12) ; une centaine de mètre de fil est enroulée sur un court morceau de bois. Le bas de ligne est particulier (figure 4) et est censé améliorer le ferrage : il se compose d'un petit arc de bois mis sous flexion par la ligne à laquelle il est accroché à chaque extrémité par des surliures. A cette pièce de bois est fixé un court fil, orienté vers le haut et muni d'un plomb de 400 à 500 g. Orienté vers le bas, est fixé un bas de ligne plus long que celui du plomb (entre 1,50 et 2 m), muni de trois ou quatre avançons de 15 cm environ qui sont équipés d'hameçons. Le pêcheur de dorade utilise deux lignes à la fois, une dans chaque main, mais il dispose de plusieurs autres lignes en cas de problème ou pour

<sup>13</sup> POSTEL confirme cette assertion en y ajoutant les soussou : "sénégalais et soussou. Ils utilisent des éperviers et des lignes semblables à ceux que nous avons déjà rencontrés au Sénégal". (POSTEL, 1950, p. 155).

chercher à capturer de plus grosses prises comme les mérours. Les tailles du fil et des hameçons sont alors plus importantes.

Sur les îles de Loos, les pêcheurs utilisent leurs lignes à bord de *kourou*, de *gbankenyi* et plus rarement à bord de petits *salan* à pagaies. Les hameçons, n°5 à 8, sont de taille supérieure que ceux des lignes à dorades, il en est de même pour les bas de lignes, mais le dispositif du bois courbé est toujours présent. Autour des îles de Loos, les pêcheurs à bord de *kourou* ou des *gbankenyi* peuvent mettre à l'eau une ligne à tarpon (*Megalops atlanticus*) pendant qu'ils pêchent des espèces plus modestes. Cette ligne dont le fil est de forte résistance est appâtée avec du bonga et est parfois munie d'un flotteur quelconque qui permet à l'appât de rester en surface. L'hameçon (n°2 ou 3) doit être complètement avalé par ce poisson de grande taille dont les sauts et le combat sont spectaculaires.

Les lignes de traîne sont peu nombreuses en Guinée, elles sont mises à l'eau à l'occasion d'un déplacement de pirogue (transport ou pêche).

### 3.7.2. La palangre ou dalban

Les palangres sont destinées à la capture de diverses espèces démersales, elles capturent des espèces comme les raies, les baraccudas, les soles et les capitaines, mais les pêcheurs recherchent avant tout à capturer des mâchoirons qui ont une haute valeur commerciale (voir chapitre 3.3.4).

Deuxième engin par son importance, la palangre est un engin très prisé en Guinée. En 1992, on dénombrait 337 embarcations actives utilisant cet engin à titre principal soit 15% du parc piroguier (figure 5). Les petites pirogues monoxyles *gbankenyi* et les petits *salan* à voile embarquent souvent cet engin. La petitesse des embarcations n'empêche pas d'embarquer des palangres allant jusqu'à 2000 m de long pour 1200 hameçons (du n°7 à 9, tableau II). Les palangres sont de préférence installées la nuit, mais c'est aussi une technique qui est pratiquée de jour. Les avançons qui sont montés sur la ligne principale mesurent de 25 à 35 cm, la ligne est plombée à l'aide de pierres et calée aux deux extrémités par des petites ancrs (figure 4).

## 4. Discussion et conclusion

Cet examen des embarcations et des engins fait ressortir la grande diversité de leurs caractéristiques mais aussi la qualité de leur conception et de leur réalisation. On comprend que la variété des outils techniques mis en œuvre est liée en partie à la diversité des milieux investis par les pêcheurs, à leurs différentes pratiques de pêche et à leurs différentes conceptions de l'activité. Aussi, diverses influences étrangères sont venues enrichir successivement les techniques de la pêche artisanale. En effet, depuis le début du siècle, innovations, transformations et inventions techniques ont surtout été le fait de pêcheurs étrangers (voir chapitre 3.3.1). L'influence du pôle maritime sierra léonais est d'ailleurs toujours visible de nos jours par l'importance de la communauté sierra léonaise travaillant dans les

métiers de la mer mais aussi par les modèles d'embarcation et les engins de pêche adoptés par les pêcheurs artisans guinéens.

L'embarcation et l'engin de pêche sont des déterminants importants de la pratique pêche. Si la pirogue conditionne l'amplitude des déplacements réalisables, la capacité de transport des engins, l'importance des équipages, la quantité de produits qu'il sera possible de ramener, l'engin de pêche, quant à lui, conditionne les espèces susceptibles d'être capturées ; il ne pourra être utilisé que dans certaines conditions de profondeur, de substrat et de courant ; il requiert un nombre précis de membres d'équipages mobilisables.

L'accès à une pratique de pêche particulière sera, quant à lui, contraint en premier lieu par le coût financier des équipements et on pourrait à cet égard distinguer, pour les embarcations et pour les engins, trois niveaux financiers croissants. Pour les embarcations : 1/ les monoxyles (*kourou* et *gbankenyn*) et les petits *salan* non motorisés, 2/ les *salan* motorisés et les *boaty*, 3/ les grands *salan*, les *salan* hauts et les *fimbote*. Pour les engins : 1/ les filets fixes et barrages, les filets soulevés et lancés, les lignes, les palangres, les filets maillants dérivants 2/ les filets maillants encerclants et calés 3/ les filets tournants. Cette première distinction, à caractère économique, constitue un des éléments nous permettant d'interpréter les différentes stratégies de pêche ainsi que les diverses conceptions de l'activité des groupes de pêcheurs (voir chapitre 3.3.7).



## Bibliographie

- ◆ BOUJU S. 1991. Notes sur les pêcheurs migrants en Guinée. In Haakonsen J. et Diaw C. (eds). Migrations de pêcheurs en Afrique de l'Ouest, DIPA/WP/36, pp 99-127.
- ◆ BOUJU S., 1992. Pêcheurs migrants sur les côtes de Guinée du XVIIème siècle à nos jours. *Doc. Scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura, Conakry, 16, 73 p.*
- ◆ CADENAT J., 1948. Physionomie générale de la pêche maritime en A.O.F. *Centre national d'information économique, Paris. Conférence de la pêche maritime. Dakar, 16-22 janvier 1948.*
- ◆ CHAVANCE P., BANGOURA C., DAMIANO A. et A. DIALLO, 1994. La pêche artisanale maritime guinéenne en 1992. I. Description, types d'engins et types de pêche. *Doc. scient. Cent. Nat. Sci. Halieut. Boussoura, 25 : 70 p. + annexes*
- ◆ DOLLFUS O., 1952. Conakry en 1951-1952. Etude humaine et économique. *Etude guinéenne n°10-1 : 3-109*
- ◆ GRUVEL A., 1913. L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique. *E. Larose, Paris 1913 : pp 37-53*
- ◆ HENDRIX M. K., 1983. Technology and tradition in west african maritime fisheries : Tombo, Sierra Leone, USA, *International Center for Marine Ressource Development, Kingston,, University of Rhode Island, 02881, 43 p.*

- ◆ HENDRIX, M. K., 1985. Research notes on maritime boat building traditions in Sierra Leone. *Doc. multigr.*, 40 p.
- ◆ JOBIN J., 1991. Regard technique sur les pirogues guinéennes. *Office de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture en Guinée (ODEPAG)*. 10 p + annexe
- ◆ LOOTVOET B. et M.J. da Veiga Coutinho, 1990. L'avenir des charpentiers de marine en Guinée n'est pas inexorablement bouché : Le développement de la pêche artisanale dépend aussi d'eux! *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, Conakry*, 13 : 16p
- ◆ MAHY G., 1989. La pêche artisanale en Guinée. Etude sur le contexte humain, socio économique et technique des communautés de pêche artisanale de Bongolon et Boulbinet. *Document multigr.*
- ◆ MOAL, 1961. Mission d'assistance technique en matière de pêches maritimes. *Doc multigr.*, 85 p.
- ◆ NEDELEC C., 1982. Définition et classification des catégories d'engins de pêche. *FAO, doc. tech. pêches*, 22 : 51p.
- ◆ POSTEL E., 1950. La pêche en Guinée-Conakry et ses environs. *Congrès des pêches et des pêcheries dans l'union française d'outre-mer, Marseille, 11-13 octobre 1950*, pp 151-159.
- ◆ SALLES C., 1989. Typologie des engins de pêche artisanale du littoral guinéen. *Doc. scient. Cent. Rech. Halieut. Boussoura, Conakry*, 8, 61 p.
- ◆ SECK, F.A., 1980. Catalogue des engins de pêche artisanale du Sénégal. *COPACE/PACE Séries 79/16 : 111 p.*
- ◆ THOMAS J., 1928. Une mission en Guinée française et au Niger. *Bulletin de la Société de Géographie de Toulouse*, 47, Mai 1928, nouvelle série.

